

ONZE



ANTONY / BAGNEUX / BOURG-LA-REINE / CHATENAY-MALABRY
CHATILLON / CLAMART / FONTENAY-AUX-ROSES / MALAKOFF
MONTROUGE / LE PLESSIS-ROBINSON / SCEAUX

Vallée Sud
Grand Paris

N°8 ÉTÉ 2024



**Des aménagements durables
pour votre cadre de vie**

LE MAGAZINE DE VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

SOMMAIRE

Décryptage

Budget 2024 : des investissements continus 4

PLUi : participez à l'enquête publique 6

Zoom sur les piscines 8

Votre intercommunalité en action

Voirie : une compétence stratégique 10

Vélobox : de nouveaux stationnements sécurisés pour les vélos 13

Comment combattre les moustiques tigres ? 14

Développement durable

Nos actions pour une gestion durable de l'eau 16

Déchets : nos solutions pour toutes les collectes 18

À vos côtés

Vallée Sud Renov acteur de la rénovation énergétique 21

Vallée Sud Habitat : acteur du logement social et étudiant 22

Vallée Sud Développement : pour le commerce local 23

Déclic Emploi : le salon de l'emploi local 24

Retour en images 26

Portrait

Stéphanie Vergez, responsable du service de la Maîtrise d'Ouvrage 29

Patrimoine

La Maison Boucicaut à Fontenay-aux-Roses 30

Culture

Le nouveau portail des Médiathèques 32

L'Agenda Culturel 34

Tribunes 38

Vallée Sud Pratique 39

8



10



CONSTRUISONS ENSEMBLE LE PLUi !

18



Après quatre années de travail, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) entre enfin dans sa dernière phase avec l'enquête publique.

Le PLUi n'est pas simplement un document administratif, c'est notre feuille de route pour les dix prochaines années. Il s'agit de façonner ensemble l'avenir de notre territoire, de définir les règles qui régiront notre cadre de vie, notre environnement, nos espaces verts et nos infrastructures.



24



Les objectifs du PLUi sont ambitieux et porteurs de promesses pour tous. Ils visent à conforter l'attractivité et le rayonnement du Territoire, à améliorer le cadre de vie de chacun d'entre nous et à renforcer notre engagement en faveur de la transition écologique, de la trame verte et de la biodiversité.

30



L'enquête publique qui se tient jusqu'au 4 juillet est l'occasion unique de faire entendre sa voix, de contribuer à façonner l'avenir de l'intercommunalité. Chaque remarque, chaque suggestion, chaque point de vue compte. C'est grâce à cette diversité de perspectives que nous pourrions construire un PLUi qui réponde véritablement aux besoins et aspirations de tous.

Alors je vous invite à y participer activement. Consultez les documents de l'enquête publique sur le registre numérique ou au sein de votre Mairie, prenez le temps de réfléchir aux enjeux, et faites-nous part de vos remarques. Vous avez le pouvoir de façonner l'avenir de votre quartier, de votre rue, de votre ville, de votre Territoire.

32



Ensemble, nous pouvons bâtir un Vallée Sud - Grand Paris encore plus dynamique, plus attractif et plus durable.

Jean-Didier BERGER
Président du Territoire
Vallée Sud - Grand Paris

Un Territoire dynamique : les priorités d'investissements pour 2024

Depuis sa création en 2016, Vallée Sud – Grand Paris n'a cessé de démontrer sa capacité à évoluer et à investir pour le cadre de vie des habitants.

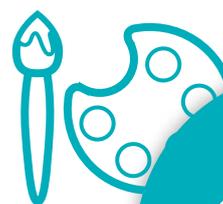
Des investissements continus

Grâce à des efforts constants pour réaliser des économies, le Territoire a réussi à dégager des ressources nécessaires aux investissements. En témoigne ainsi le Plan Pluriannuel d'Investissements de 500 millions d'euros mis en place en 2020, dont une part importante a déjà été exécutée avec succès. La situation financière bien maîtrisée de Vallée Sud - Grand Paris permet, en collaboration étroite avec les onze villes, de concrétiser de nombreux projets tels que la rénovation du conservatoire Darius Milhaud à Antony, la construction de nouvelles piscines au Plessis-Robinson et à Châtillon/Malakoff, ou encore les opérations du Théâtre de Fontenay-aux-Roses et de La Fabrique à Malakoff.

Un budget maîtrisé

En 2024, Vallée Sud - Grand Paris affiche une progression de ses investissements, avec une hausse de 6% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation se traduit concrètement dans différents secteurs clés. Dans le domaine culturel et sportif, une enveloppe de 44,7 millions d'euros est dédiée à l'accessibilité culturelle, à la modernisation des équipements à disposition des habitants et à l'adaptation au changement climatique. L'accent est également mis sur l'habitat et le logement, avec un investissement de 18 millions d'euros pour garantir l'accès à un logement de qualité au titre de l'hygiène et de la salubrité publique. Par ailleurs, 64 millions d'euros, sont affectés aux réseaux et aux espaces publics, témoignant

La situation financière bien maîtrisée de Vallée Sud – Grand Paris permet de dégager des ressources nécessaires aux investissements. Pour l'année 2024, le Territoire a décidé d'investir globalement près de 160 millions d'euros.



9,7M€
pour la culture



35M€
pour le sport



18M€
pour l'habitat
et le logement



Le conservatoire d'Antony nouvellement rénové



Hausse de
6%
des
investissements



23,7M€
pour
l'environnement
et les mobilités
durables



64M€
pour les
infrastructures
réseaux et les
espaces publics



9,1M€
pour
l'aménagement et
le développement
territorial

de l'engagement de l'intercommunalité en faveur de l'amélioration des espaces publics.

De même, la transition vers des mobilités durables est soutenue par un investissement significatif de 23,7 millions d'euros, tandis que l'aménagement et le développement territorial bénéficient d'une enveloppe de 9,1 millions d'euros. Ces chiffres reflètent l'ambition de Vallée Sud - Grand Paris de répondre efficacement aux besoins de ses habitants tout en investissant de manière stratégique dans des domaines essentiels.

Une relation de proximité renforcée

Le Territoire ne se contente pas d'investir dans des infrastructures, il investit également dans la relation de proximité avec les habitants. La modernisation du portail internet des médiathèques, le lancement d'un nouveau site internet de Vallée Sud - Grand Paris, contribuent à renforcer ce lien précieux avec la population. Suite à l'obtention de la certification « Quali-

villes » en 2023, les services du Territoire s'engagent dans une démarche d'amélioration continue pour offrir un service public toujours plus performant.

Premiers bons résultats pour le budget vert

Vallée Sud - Grand Paris continue de mettre en œuvre des actions en faveur de l'environnement, conformément au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Le déploiement du Plan vélo, la collecte des biodéchets, la transition vers l'hydrogène pour les véhicules de collecte des déchets en sont des exemples concrets.

Le budget vert, une évaluation des incidences sur le climat des crédits inscrits au budget, est désormais intégré pleinement dans la gestion financière de Vallée Sud - Grand Paris. En 2024, pour la première fois, les dépenses d'investissement sont également prises en compte dans cette évaluation. Les résultats sont encourageants, avec plus d'un tiers des investissements réalisés dans des catégories « favorable » ou « très favorable », soit 34% des dépenses.

Deux questions à Jean-Yves Senant, 1^{er} Vice-Président de Vallée Sud – Grand Paris chargé des finances, Maire d'Antony



Onze : Pourriez-vous nous expliquer comment un budget est-il élaboré dans une intercommunalité ?

Jean-Yves Senant : La méthode est la même que dans les communes. La Direction Générale et le Vice-Président en charge des finances organisent des réunions de travail, les réunions budgétaires, où sont examinées les propositions des différents services. Les Vice-

Présidents en charge des différents secteurs sont invités également à ces réunions pour défendre leurs projets. Au terme de cette procédure, les orientations budgétaires sont arrêtées par le bureau communautaire avant d'être votées par le Conseil du Territoire.

Onze : Quels sont les grands axes forts du budget de Vallée Sud - Grand Paris ?

Jean-Yves Senant : Le Territoire Vallée Sud Grand Paris a défini de longue date un programme d'investissement très ambitieux au bénéfice des différentes villes qui le composent. Ce programme, les budgets successifs s'efforcent de le mettre en œuvre. Le budget d'investissement est donc chaque année très élevé. Pour financer ce programme, il faut maintenir un bon niveau d'autofinancement, ce qui nécessite une rigueur budgétaire extrêmement stricte sur les dépenses de fonctionnement.



Plan Local d'Urbanisme intercommunal : Votre avis compte

Le PLUi entre dans sa dernière ligne droite avec l'enquête publique en cours jusqu'au 4 juillet.

Pour recueillir votre avis sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, une enquête publique a débuté le 30 mai et durera jusqu'au 4 juillet 2024. L'enquête publique portera également sur la création de périmètres délimités des abords de certains monuments historiques, ainsi que sur le zonage d'assainissement des eaux de pluie et des eaux usées de Vallée Sud - Grand Paris. Les objectifs de l'enquête publique sont d'informer le public et de recueillir des avis, suggestions et éventuelles

contre-propositions. Il s'agit de l'une des étapes de l'élaboration d'un document d'urbanisme, règlementée par la loi. Chacun a ainsi l'opportunité de consulter l'intégralité des documents et d'émettre une contribution.

➤ **C'est bien à ce moment que vous pouvez formuler des remarques précises sur votre parcelle, sur des règles de construction, sur le zonage...**

La procédure est encadrée par une commission d'enquête, composée de 3 com-

missaires enquêteurs indépendants. C'est elle qui analysera l'ensemble des avis et des contributions émises. Il est possible de rencontrer et de poser vos questions à l'un des commissaires enquêteurs, lors de l'une des 3 permanences prévues par ville. Une fois l'enquête publique clôturée, la commission d'enquête rédige un rapport et des conclusions détaillées qu'il transmet à Vallée Sud - Grand Paris. À la suite de ces conclusions, le PLUi fera l'objet d'ultimes ajustements et corrections avant d'aboutir à sa version finale.



Une élaboration sur le temps long

L'enquête publique marque une ultime étape avant l'approbation du document par le Conseil de Territoire. Une fois voté, le PLUi remplacera les 11 PLU communaux et entrera en vigueur.

L'élaboration du PLUi touche donc à sa fin, après quatre ans de travail. La concertation menée tout au long de la démarche, a permis d'entendre les habitantes et les habitants du Territoire afin d'ajuster le document. Le PLUi est également issu d'un travail de collaboration étroite entre le Territoire et les onze communes qui le composent.

Les grands objectifs du PLUi

Le PLUi devra répondre à des enjeux qui touchent au quotidien de tous les habitants et usagers de Vallée Sud-Grand Paris tels que l'habitat, la mobilité, l'économie, les équipements, l'environnement... Ainsi, le PLUi est élaboré autour de 3 objectifs principaux pour le développement futur du Territoire :

- Conforter l'attractivité et le rayonnement du Territoire
- Améliorer le cadre de vie de tous les habitants et des actifs
- Amplifier les actions du Territoire sur la transition écologique, le renforcement de la trame verte et la préservation de la biodiversité.

Comment contribuer à l'enquête publique ?

Où trouver les informations sur l'enquête publique ?

Le dossier de l'enquête publique est consultable :



- Sur le registre numérique, pendant toute la durée de l'enquête : <https://www.registre-numerique.fr/plui-vs-gp>



- Dans les mairies des 11 communes du Territoire

4 possibilités pour contribuer :



Je dépose mes remarques en ligne, sur le registre dématérialisé disponible sur : <https://www.registre-numerique.fr/plui-vs-gp>



J'écris un mail à l'adresse dédiée : plui-vs-gp@mail.registre-numerique.fr



Je consigne mes observations et propositions sur le registre papier de l'enquête publique, disponible dans chaque commune



J'adresse un courrier à l'attention de la commission d'enquête : Madame Nicole SOILLY - Présidente de la commission d'enquête - PLUi - PDA - SDA - EPT Vallée Sud - Grand Paris - Service planification urbaine - 28 rue de la Redoute - 92260 FONTENAY-AUX-ROSES



Pour plus d'infos sur l'enquête publique :

Cet été, tous à l'eau

Plus d'excuse cet été pour ne pas profiter des équipements aquatiques du Territoire ! Nager ou bronzer, plonger ou barboter, nos 7 équipements vous accueillent 7 jours sur 7 !

ieux de performances sportives ou de détente par excellence, les piscines sont toujours prisées en période estivale. Dans tous les établissements du territoire, de nombreuses animations sportives et ludiques sont proposées tout l'été.

Le plein d'activités estivales !

Pour agrémenter votre venue dans leur établissement, les responsables des piscines et les maîtres-nageurs ont concocté un programme d'activités variées à destination de tous les publics. Structures gonflables avec parcours acrobatiques, sessions d'aquagym (aquabyke ou circuit training), espaces réservés aux familles pour partager les joies de l'eau et permettre aux enfants d'évoluer en autonomie sous la surveillance des parents, espace d'entraînement pour les plus aguerris, espace bien-être pour la détente : aucune raison pour ne plus venir profiter des centres aquatiques du Territoire ! Et parce que l'apprentissage de la natation est éminemment important, les piscines d'Antony, Bagneux, Fontenay-aux-Roses, Montrouge et Clamart, organisent des stages pour les enfants au mois de juillet.

Retrouvez toutes les coordonnées de nos piscines, les horaires d'ouverture et les activités en flashant ce QR Code :



Les piscines de Vallée Sud - Grand Paris



Piscine de Clamart
37 rue du docteur Roux
92140 Clamart
Tél. : 01 86 63 14 62
piscine.clamart@valleesud.fr



Piscine de Fontenay-aux-Roses
22 rue Jean Jaurès
92260 Fontenay-aux-Roses
Tél. : 01 86 63 13 92
piscine.fontenay92@valleesud.fr



Aquapol
91 avenue Henri Ginoux
92120 Montrouge
Tél. : 01 86 63 14 30
piscine.aquapol@valleesud.fr



Centre aquatique Pajaud
104 rue Adolphe Pajaud - 92160 Antony
Tél. : 01 86 63 13 79
centreaquatique-pajaud@valleesud.fr



Piscine de Bagneux
1 avenue de Stalingrad
92220 Bagneux
Tél. : 01 86 63 14 47
piscine.bagneux@valleesud.fr



Piscine Lionel Terray
164 avenue du Président Kennedy
92160 Antony
Tél. : 01 86 63 13 77
piscine.terray@valleesud.fr



Piscine des Blagis
5 rue de l'Yser - 92330 Sceaux
Tél. : 01 86 63 14 65
piscine-lesblagis@valleesud.fr

Le Stade Nautique Châtillon - Malakoff et la piscine du Hameau démolis !

Une page se tourne... La démolition du stade nautique Châtillon / Malakoff et celle de la piscine du Hameau au Plessis Robinson sont en phase d'achèvement. Place nette est faite pour le chantier à venir de la construction des deux nouveaux équipements aquatiques du Territoire.



le site de la piscine du Hameau



le site du stade nautique Châtillon Malakoff



Venez profiter du nouveau solarium de l'Aquapol de Montrouge

Compétence voirie : une mutualisation stratégique et efficace

L'aménagement et la rénovation de la voirie occupent une place prépondérante au Territoire. Vallée Sud – Grand Paris est passée de 3 à 8 villes en 2024, dans le cadre du transfert de cette compétence.



Réfection des rues Bronne et Laboissière à Fontenay-aux-Roses

2021 : le début du transfert

En 2021, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Châtenay-Malabry confiaient la totalité de leur voirie à l'intercommunalité. Montrouge et Châtillon ont également participé à cette démarche en transférant certaines de leurs rues. Ce passage de compétence, englobant l'assainissement, l'éclairage public, l'entretien, ainsi que la requalification ou la création de voies, présente des avantages considérables. Les travaux de rénovation bénéficient désormais de conditions économiques optimisées grâce à la mutualisation des travaux et à une ingénierie renforcée, permettant ainsi de réaliser plus de travaux avec l'économie d'échelle produite.

8 villes sur 11

Le 1^{er} avril 2023, trois nouvelles communes - Bourg-la-Reine, Malakoff et Sceaux - ont pris la décision de confier la gestion de leur voirie à l'intercommunalité. Cette dynamique s'est ensuite amplifiée suite à la délibération prise en Conseil de Territoire en avril 2024 avec l'adhésion des villes de Châtillon et Bagneux effective en sep-

tembre 2024. Ainsi, sur les 11 communes composant Vallée Sud - Grand Paris, 8 ont désormais transféré leur compétence voirie à l'intercommunalité. Ces évolutions marquent une étape significative dans la création d'un réseau territorial de voirie, offrant des opportunités stratégiques pour des synergies techniques et économiques.

Des projets en faveur du Développement Durable

En parallèle, de nouveaux projets voient le jour. Des aménagements cyclables en passant par la transformation d'axes routiers en voies dédiées aux cycles, témoignent de l'engagement du Territoire en faveur du développement durable.

Chemin Sylvestre à Châtenay-Malabry : Une promenade naturelle

Le Chemin Sylvestre se métamorphose en une promenade piétonne et cyclable, offrant aux habitants un havre de verdure au sein de la ville. Sur une distance de deux kilomètres, une promenade piétonne et cyclable de trois mètres de large sera



La 1^{re} phase de la végétalisation et de la piétonnisation du centre-ville de Clamart bientôt achevée.



Les travaux d'aménagement du futur chemin sylvestre ont commencé à Châtenay-Malabry



Achèvement de la rue Michel Voisin à Sceaux



Réalisation d'aménagements cyclables au Plessis-Robinson

aménagée reliant ainsi la route de Saint-Leu au Square Paul Vaillant Couturier tout en traversant la forêt de Verrières. Cette promenade se veut également pédagogique, avec la mise en place d'un parcours explicatif sur la gestion forestière et la diversité des essences d'arbres. L'inauguration prochaine de ce chemin marquera le nouveau lieu de villégiature des amoureux de la nature et des adeptes des balades en plein air.

Aménagements Cyclables au Plessis-Robinson et à Malakoff

Sur l'axe Victor Hugo à Malakoff, un projet audacieux vise à transformer une route traditionnellement dévolue aux voitures en une voie où les cyclistes occupent une place centrale. Ce projet a été le fruit d'une collaboration étroite avec le collectif vélo de Vallée Sud - Grand Paris et la ville de Malakoff. De même, au Plessis-Robinson, des aménagements cyclables réalisés sur la RD75 s'inscrivent dans une démarche globale visant à sécuriser les déplacements à vélo et à encourager une mobilité douce.

Travaux d'enfouissement : Une modernisation de l'infrastructure urbaine

Vallée Sud - Grand Paris poursuit son engagement résolu envers la modernisation de l'infrastructure urbaine à travers une série de travaux d'enfouissement dans plusieurs communes du territoire.

À Bourg-La-Reine, le mois de septembre marquera le début d'une importante phase de travaux d'enfouissement, couvrant la rue des Bas Coquarts, la rue des Peupliers, l'impasse d'Estrée, la rue Henri IV et la rue Ravon. Cette initiative vise à embellir le paysage urbain en libérant l'espace des câbles aériens.

À Châtenay-Malabry, les efforts se concentrent sur la rue du Général de Gaulle, l'impasse de Sceaux, la rue Auguste Pouillée, la rue Joseph Lahuec et la rue de Saclay, où le processus d'enfouissement contribuera à renforcer la résilience du réseau électrique.

À Clamart, les travaux d'enfouissement sont déjà en cours sur plusieurs voies, dont la rue Georges Huguet, la rue Louis Dupond, la rue de Chamberet, la rue de l'Île Bouchard et la rue du Moulin de Pierre. Parallèlement, d'autres chantiers débutent sur des axes tels que la rue du Bois Tardieux, la rue des Pommiers, la rue de l'Ermitage, la rue Pasteur, la rue de la Bourcillières, la rue d'Arménie, le Sentier des Plains et l'Allée Arsène Georges, pour inscrire la ville dans une dynamique de développement urbain durable.

Assainissement et Voirie

Zoom sur les travaux



L'été s'annonce avec l'amélioration de la voirie

Rue Durand Benech à Fontenay-aux-Roses

Nature des opérations : Assainissement / Voirie

Dans le cadre de la requalification de la rue Durand Benech, les travaux visent à rendre le domaine public accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) tout en sécurisant la circulation piétonne aux abords du groupe scolaire des Pervenches. De plus, la création d'un passage piéton au niveau de la rue Léonie Laporte est prévue, ainsi que l'organisation du stationnement, tout en préservant l'éclairage public déjà rénové. Des travaux d'assainissement ont précédé les travaux de voirie.

Ces aménagements ont débuté le 3 janvier 2024 et seront achevés fin mai 2025.



Avenue de la Sygrie à Clamart

Nature des opérations : Assainissement / Voirie / Éclairage public

L'avenue de la Sygrie fait l'objet d'une requalification visant à rendre le domaine public accessible aux PMR, à sécuriser la circulation piétonne, à mettre aux normes l'arrêt de bus existant, à organiser le stationnement et à rénover l'éclairage public. Les réseaux d'assainissement seront également réhabilités à cette occasion.

Ces travaux ont débuté le 16 octobre 2023 et seront terminés fin août 2024.



Avenue Jean Jaurès à Châtenay – Malabry

Nature des travaux : Assainissement / Voirie / Éclairage public

L'avenue Jean Jaurès à Châtenay-Malabry bénéficiera d'une requalification complète qui s'inscrit dans une démarche de développement durable et une grande place est laissée à la végétalisation. L'avenue sera transformée en un espace de vie adapté à tous par la création d'une voie automobile, d'une piste cyclable et d'une zone de rencontre.

Ces travaux débuteront en juin 2024 et dureront un an.



Vélobox : de nouveaux stationnements sécurisés arrivent

Entre 2023 et 2024, le nombre de stationnements sécurisés sur le Territoire a augmenté de 45%. Fin 2024, les habitants pourront ainsi profiter de 808 places de stationnements sécurisés.



Objectif 1000 places de stationnement sécurisées d'ici 2026

Actuellement, le Territoire compte 558 places de parking vélo sécurisées aux abords des gares, avec l'objectif d'atteindre 1000 places d'ici 2026. En 2024, ont été inaugurées en janvier le parking vélos sécurisé à Malakoff et en avril celui de Bagneux. 120 nouvelles places seront également ajoutées, avec l'ouverture prévue d'un parking à la gare de Fontenay-aux-Roses cet été. D'autres projets sont également programmés, aux Baconnets Nord à Antony, à la station Barbara à Bagneux et à la station Parc des Sports au Plessis-Robinson.



Qu'est-ce qu'un vélobox ?

Dans son objectif de développer la pratique du vélo, Vallée Sud - Grand Paris déploie des solutions de stationnement public sécurisé pour les vélos : les vélobox. Deux de ces vélobox seront bientôt installés pour mieux cerner les besoins des utilisateurs et adapter notre stratégie de déploiement territorial.

Le vélobox Vallée Sud - Grand Paris est un service de stationnement vélo qui assure à l'utilisateur la mise à disposition d'un emplacement attribué au sein d'un vélobox implanté sur l'espace public. Cette structure d'acier est un abri vélo

de proximité, sécurisé, permettant de stationner jusqu'à 5 vélos. Chaque place est numérotée et permet d'y accrocher le cadre du vélo. L'accès se fait à l'aide d'un smartphone, d'un badge ou d'une carte. Le service est ouvert 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 et 12 mois sur 12 sans interruption.

Où se trouvent les vélobox ?

- Bourg-la-Reine - 33 avenue du Général Leclerc
- Montrouge - 57 Contre-allée rue Gabriel Péri

Comment bénéficier d'une place en vélobox ?

Pour accéder à un vélobox, l'utilisateur devra préalablement souscrire un abonnement accessible depuis le site valleesud.fr. Attention, seuls les vélos

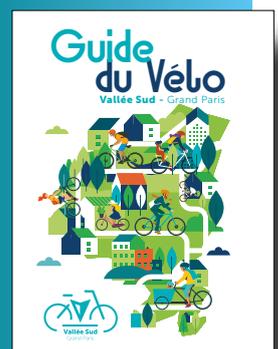
classiques ou à assistance électrique sont acceptés. Il n'est donc pas possible de stationner des vélos aux gabarits non standards (vélo cargo ou vélo avec porte-bagage extra-long ou porte-bébé) ni les deux-roues motorisés, tandems, trottinettes, ou tricycles.

Un coût modique pour la sécurité de son vélo

L'abonnement peut être annuel, semestriel ou mensuel. Il est nominatif et attribue une place précise dans un vélobox. Les tarifs sont les suivants :

- Abonnement mensuel : 5€ par mois
- Abonnement semestriel : 30€ par semestre
- Abonnement annuel : 50€ par an

Vous pouvez retrouver sur le site internet Valleesud.fr le guide pratique Vélo rédigé en collaboration avec le Collectif vélo VSGP.



Moustiques tigres : un webinar pour vous informer

Collectivement ou individuellement, face aux moustiques tigres, nous pouvons tous agir !

Arrivé en métropole en 2004, observé pour la première fois en 2014 en Ile-de-France, le moustique tigre s'est progressivement installé dans les Hauts-de-Seine, engendrant des nuisances au quotidien et étant susceptible de véhiculer des maladies virales (dengue, chikungunya, zika.)

Votre interco coordonne l'action des villes avec l'Agence Régionale de Santé

A l'échelle du Territoire, les Maires ont souhaité se coordonner et agir ensemble avec l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France. Si la sensibilisation et la prévention restent les moyens de lutte les plus efficaces, les collectivités agissent au niveau local dans leur espace public par l'élimination des gîtes larvaires (les nids à moustiques) que l'on trouve dans les eaux stagnantes, les jardins publics, les cimetières ou sur la voirie. Les agents sont spécialement formés pour détecter et éradiquer ces lieux de prolifération. Des campagnes de démoustication peuvent être aussi organisées, mais elles ne sont déclenchées localement, à l'échelle d'un quartier, qu'en cas avéré de chikungunya, dengue ou zika. Ces traitements, par pulvérisation d'insecticide à l'échelle d'un quartier, ont été mis en œuvre en septembre 2023 à Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Sceaux et Bourg-la-Reine.

La prévention contre la prolifération

C'est au printemps que le moustique tigre réapparaît et s'installe dans des endroits humides, naturels ou artificiels, près des habitations. La femelle pond ses œufs sur les bords des réceptacles juste au-dessus du niveau d'eau. Une fois dans l'eau, les œufs se développent très rapidement (environ une semaine). La femelle peut pondre jusqu'à 1000 œufs durant les 4 à 5 semaines de son existence.



Le 2 avril dernier, Jean-Didier Berger, Président du Territoire, recevait Benoit Trevisani, Sous-préfet d'Antony et de Boulogne-Billancourt, pour une réunion de travail avec les Maires du Territoire.

Il est hélas peu probable d'arriver à éradiquer la présence du moustique tigre. En revanche, des mesures simples peuvent limiter sa prolifération. Au niveau individuel, l'entretien des espaces extérieurs (jardins, balcons ou terrasses) par les particuliers est essentiel. Le moustique tigre vit en effet dans un rayon maximum de 150 mètres autour de son lieu de naissance. Ne pas créer de conditions favorables à son arrivée est donc un moyen efficace de se protéger.

Voici quelques conseils simples, recommandés par l'ARS, pour empêcher le moustique tigre de vous envahir :

- **Éliminez les endroits** où l'eau peut stagner : soucoupes de pots de fleurs non utilisées, petits débris, pneus, bâches, jouets, mobilier de jardin, pieds de parasols
- **Sécurisez** l'accès des moustiques à l'eau des soucoupes situées sous les pots de fleurs en les remplissant à ras bord avec du sable. Ainsi, le moustique ne pourra

pas pondre sur les rebords des coupelles et les racines des plantes resteront en contact avec l'humidité.

- **Changez l'eau des fleurs** une fois par semaine à défaut de pouvoir sécuriser les coupelles.
- **Couvrez les réserves d'eau de pluie** (récupérateurs d'eau de pluie, bidons, citernes) en fixant des voiles faisant office de moustiquaires (vieux rideaux etc.). Retournez les arrosoirs et les brouettes.
- **Vérifiez le bon écoulement** des eaux de pluviales et nettoyez régulièrement gouttières, regards, caniveaux ...
- **Pensez à débroussailler et tailler** les herbes hautes et les haies, élaguer les arbres, ramasser les fruits tombés et les débris végétaux, réduire les sources d'humidité en limitant l'arrosage, entretenir votre jardin.

Vigilance face aux chenilles processionnaires

D'autres insectes nuisibles sont également en phase d'expansion. Dans les espaces verts, les chenilles processionnaires du chêne et du pin ont fait leur apparition. Elles vivent dans des nids accrochés aux arbres et se déplacent en groupe. En raison de leurs poils urticants, elles peuvent être



Il ne mesure que 5 millimètres et arbore des rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes. Très agressif, il pique le jour et vit à proximité de son lieu de naissance.

nuisibles à la santé de l'homme et à celle des animaux, en provoquant de fortes réactions allergiques. L'Agence régionale

de Santé incite à la prudence et prodigue conseils et recommandations via son site internet.

Vallée Sud - Grand Paris,
votre intercommunalité, organise en collaboration avec
l'Agence Régionale de Santé un :



Webinaire sur les moustiques tigres

Mercredi 26 juin à 18h
en direct sur valleesud.fr

Vous pourrez poser toutes vos questions
en direct aux spécialistes présents sur le plateau.



Vallée Sud - Grand Paris : Des actions pour une gestion durable de l'eau !

Vallée Sud - Grand Paris se positionne en première ligne pour assurer une gestion responsable de l'eau et prévenir les risques d'inondations. Voici un panorama des initiatives entreprises par le Territoire.



Lutte contre les inondations et coulées de boue

Pour éviter la répétition des épisodes qui ont touché plusieurs communes en 1990 et 2008, Vallée Sud - Grand Paris a mis en place un Schéma Directeur d'Assainissement. Ce plan ambitieux vise à moderniser et renforcer le réseau d'assainissement, avec notamment la rénovation de 2,7 km de canalisations en 2022 et la réhabilitation de 6 700 grilles et bouches d'avaloir.

Favorisation de l'infiltration des eaux de pluie

La désimperméabilisation des espaces publics est au cœur des actions entreprises par le Territoire. En 2023, 1239m² de stationnement en pavés infiltrants ont été aménagés lors des travaux de voirie permettant de favoriser l'infiltration naturelle des eaux de pluie, réduisant ainsi les risques d'inondations et préservant la ressource en eau.

En 2023, Vallée Sud-Grand Paris a lancé les travaux de végétalisation au sein des cours des écoles Senghor à Clamart et Jean Jaurès au Plessis-Robinson, en 2024. Ces projets de végétalisation mettent l'accent sur l'amélioration de la gestion de l'eau de pluie dans les cours d'école, permettant ainsi de limiter le ruissellement, phénomène qui peut provoquer des inondations. À Senghor, l'ajout de surfaces végétalisées permettra aux élèves de profiter d'une végétation riche et variée, comprenant 36 arbres supplémentaires et plus de 300 arbustes, de buttes végétalisées, d'un théâtre de verdure, de huttes en osier et d'un terrain de sport. Pour l'école Jaurès, 16 arbres supplémentaires, 255 m² de plantations, des gradins en bois, un espace polyvalent, des espaces de sensorialité avec notamment des jeux en bois seront ajoutés.

Réduction de la consommation d'eau dans les piscines

Conscient de l'importance de préserver cette ressource précieuse, Vallée Sud - Grand Paris mène des actions de sobriété dans ses piscines. Entre 2021 et 2022, une réduction significative de 10 % de la consommation d'eau a été réalisée dans l'ensemble des installations. De plus, les opé-

rations de déconstruction-reconstruction du Stade Nautique de Châtillon-Malakoff et de la piscine du Hameau au Plessis-Robinson visent à atteindre des objectifs ambitieux, avec une diminution attendue de 75 % et 70 % de la consommation d'eau par baigneur respectivement. Le projet du stade nautique de Châtillon Malakoff prévoit une gestion des eaux pluviales à la parcelle, avec une toiture végétalisée permettant l'infiltration d'une partie des eaux pluviales. Les pluies non infiltrées seront réutilisées pour les chasses d'eau et l'arrosage interne. Le solarium végétal permettra également de recueillir les eaux en cas de pluie. Sur la piscine du Plessis-Robinson, il est prévu une gestion des eaux pluviales par infiltration via des bassins et chaussées réservoirs. De plus, les eaux usées issues des pédiluves et du débit de fuite des bassins seront récupérées pour l'arrosage des espaces extérieurs.

Le futur démonstrateur écologique

Le futur Démonstrateur Ecologique de Vallée Sud - Grand Paris sera un site d'innovation, d'expérimentation mais aussi de sensibilisation des visiteurs aux enjeux environnementaux et à leurs solutions. De nombreux projets ou équipements y sont prévus au sein d'espaces dédiés à accueillir des publics diversifiés (scolaires, habitants, etc.).

Le site regroupera :

- Une station de production et de distribution d'hydrogène ;
- Une ressourcerie qui aura pour mission de récupérer des encombrants collectés dans un but de réparation ;
- Une école du développement durable qui accueillera notamment les scolaires à travers un parcours pédagogique.

La première étape de l'aménagement du terrain a débuté par la mise en place des infrastructures nécessaires pour relier le site aux réseaux existants, tels que l'eau potable et les eaux usées. En parallèle, les travaux de création de la voie d'accès et de la mare sont en cours.

La renaturation du site inclura également la création de potagers, de prairies et d'autres installations destinées à enrichir l'expérience pédagogique proposée.

Avec le futur démonstrateur écologique, Vallée Sud - Grand Paris souhaite proposer un site innovant et exemplaire en matière de transition écologique.



Les bons gestes à adopter !

Voici quelques astuces simples pour réduire votre consommation d'eau et préserver cette ressource :

1. **Optez pour l'eau du robinet** : Privilégiez l'eau du robinet pour votre consommation quotidienne. C'est économique et écologique.
2. **Maîtrisez le débit** : Évitez de laisser l'eau couler inutilement, que ce soit lors du brossage des dents, du lavage des mains ou même pendant le rasage. Chaque goutte compte !
3. **Repérez les fuites** : Surveillez attentivement votre compteur d'eau pour détecter les éventuelles fuites.
4. **Réutilisez l'eau** : Pensez à récupérer l'eau de rinçage de vos fruits et légumes. Elle peut servir à d'autres tâches ménagères, comme l'arrosage des plantes ou le nettoyage.

En ce qui concerne vos équipements, voici quelques conseils :

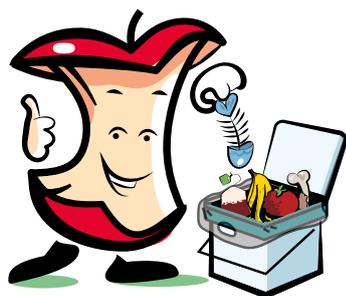
1. **Installez des mousseurs** : Ces petits dispositifs ajoutent de l'air à l'eau du robinet, réduisant ainsi la consommation sans altérer la pression.
2. **Choisissez des appareils économes** : Lorsque vous achetez des appareils électroménagers, privilégiez les modèles économes en eau, comme ceux affichant une étiquette énergie de classe "A".
3. **Optez pour une chasse à double débit** : Cette option vous permet de choisir la quantité d'eau utilisée lors de la chasse d'eau, ce qui contribue à réduire votre consommation.



Le projet du démonstrateur écologique à Châtenay-Malabry



Démarrage des travaux de renaturation du site



Les 4 étapes pour vos déchets alimentaires



1 Je place un sac biodégradable dans mon bioseau



2 Je dépose mes déchets alimentaires



3 Deux fois par semaine minimum, je vide mon bioseau dans le bac à couvercle marron

Déchets : une solution pour tout !

Vallée Sud – Grand Paris vous accompagne activement dans l’optimisation de la gestion de vos déchets. Déchets alimentaires, ordures ménagères ou encombrants, trouvez la solution appropriée pour chacun de vos déchets.

D’impressionnants résultats pour les déchets alimentaires

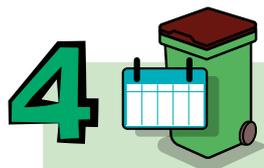
En 2019, le Territoire a accompagné les villes avec la mise en place de la collecte des déchets alimentaires au niveau des établissements scolaires et cuisines centrales. Des formations ont été dispensées aux intervenants en restauration et un suivi a été effectué pour s’assurer de la mise en œuvre de la collecte séparative. De 19 sites en 2019, ce sont désormais 96 sites qui sont collectés. Depuis le 1^{er} janvier 2024, la mise en œuvre de la collecte des déchets alimentaires dans tous les quartiers résidentiels des 11 villes constitue

une avancée majeure dans la gestion et la valorisation des déchets, plaçant Vallée Sud - Grand Paris parmi les premières intercommunalités d’Île-de-France à réaliser une telle initiative à une échelle aussi vaste.

Initialement fixé à un objectif ambitieux de 2 324 tonnes de déchets alimentaires par an pour environ 50 000 foyers, soit 44,7 tonnes par semaine, Vallée Sud - Grand Paris a déjà dépassé les attentes avec une collecte hebdomadaire atteignant déjà 49 tonnes ! Depuis le lancement de cette collecte, le volume de déchets collectés a augmenté de manière spectaculaire de

550 %. Ces résultats reflètent à la fois l’engagement des habitants et l’efficacité des près de 500 actions de sensibilisation menées par le Territoire. Sabine, clarnaise, témoigne de l’accompagnement de Vallée Sud dans cette transition : « *L’intervention de l’ambassadeur et la clarté des prospectus ont grandement facilité le processus* », explique-t-elle. En outre, elle souligne que « *cette démarche nous a encouragés à nous entendre avec nos voisins pour mutualiser notre bac de déchets alimentaires, nous permettant ainsi de ne sortir la poubelle qu’une fois par semaine* ».

r trier entaires.



Je présente le bac à la collecte 1 fois par semaine même s'il n'est pas plein.

Une initiative pilote prometteuse

Vallée Sud - Grand Paris a lancé une expérimentation avec les commerçants du marché alimentaire du Plessis-Robinson depuis janvier 2024. Des efforts concertés ont été déployés, incluant des audits du marché, la fourniture de bacs de tri spécifiques, ainsi que des sessions de sensibilisation et de formation. Lors de la première semaine de février, le nombre de bacs de tri collectés a augmenté de 42%.

Une substitution intelligente

Cette généralisation a permis de substituer une des collectes des ordures ménagères par celle des déchets alimentaires. Clothilde, balnéolaise et participante du défi 0 déchet depuis 3 ans, partage son expérience : « *La collecte des déchets alimentaires offre une complémentarité essentielle, permettant de gérer les déchets alimentaires qui ne conviennent pas au compostage domestique, tels que les peaux d'agrumes, les œufs et les carcasses qui sont destinés à la collecte* ».



En outre, elle souligne les avantages tangibles de cette démarche, notamment la production d'engrais pour les plantes et la réduction globale des déchets.

Trier ses déchets alimentaires c'est facile et utile ! Le tri permet à Vallée Sud – Grand Paris d'assurer une valorisation de 100% des déchets alimentaires collectés, grâce au procédé de méthanisation. Ce processus permet de convertir vos déchets en biogaz.



Vallée Sud Recycle : simple, pratique, écologique

Depuis son déploiement, Vallée Sud Recycle s'est imposé comme un véritable service de proximité, permettant aux habitants de planifier la collecte de leurs encombrants selon leurs besoins. Plus de 56 000 rendez-vous ont été pris depuis fin 2019, un chiffre qui a été multiplié par huit entre 2020 et juillet 2023. Les retours positifs des usagers soulignent la praticité et l'efficacité du service, éliminant ainsi le besoin d'attendre un mois avant que les encombrants soient ramassés.

Après plusieurs expérimentations réussies, le service enregistre actuellement plus de 9000 rendez-vous par mois. Ce service de proximité démontre l'adhésion croissante des habitants puisque sa récente mise en place à l'ensemble du Territoire confirme la demande grandissante des usagers.

Vallée Sud - Grand Paris vous propose un service gratuit et à la demande d'enlèvement de vos encombrants.

Celui-ci est réservé aux particuliers et permet une collecte plus souple et plus adaptée à vos besoins.

Pour prendre rendez-vous, remplissez le formulaire sur le site valleesud.fr ou par téléphone au 0 800 02 92 92 (numéro vert gratuit). Pour plus d'informations, flaschez ce QR CODE.





Distribution d'un composteur à un particulier à Bourg-la-Reine

Commandez votre composteur !

Vallée Sud - Grand Paris se distingue comme l'un des territoires leaders de la région Île-de-France dans la distribution de composteurs. À la fin de l'année 2023, pas moins de 10 500 composteurs individuels et 3 165 lombricomposteurs d'appartement ont été distribués par le territoire. En plus de cette initiative,

le Territoire a également mis en place près de 105 sites de compostage partagé, accompagnant ainsi les riverains dans l'adoption de cette pratique écologique. Le succès du compostage est indéniable, comme en témoigne l'augmentation de 196 % des demandes de composteurs et de 53 % des demandes de lombricomposteurs en janvier 2024.

Si vous souhaitez vous aussi participer à cette démarche environnementale, n'hé-

sitez pas à faire votre demande. Vallée Sud - Grand Paris vous offre la possibilité de recevoir gratuitement votre composteur, un modèle en bois d'une capacité de 400 L, pesant 20 kg et mesurant 80 cm x 80 cm x 80 cm. Pour plus d'informations et pour faire votre demande, rendez-vous sur valleesud.fr où vous pourrez remplir le formulaire prévu à cet effet.

Le défi 0 déchet toujours autant de succès !

Le défi Zéro Déchet prend de l'ampleur avec 223 participants inscrits pour cette édition ! Les participants ont accès à une plateforme en ligne dédiée pour suivre leurs progrès, découvrir les ateliers et accéder à une multitude de ressources telles que des recettes, des résumés d'ateliers et des guides pratiques. Cette année, plus de 80 ateliers ont été organisés, abordant une grande variété de sujets allant de la fabrication de dentifrice solide en passant par la cuisine antigaspi. De plus, la création de groupes de discussion permet aux participants d'échanger et de s'engager dans des projets communs offrant un espace pour partager les bonnes pratiques tout en renforçant les liens entre les participants !



L'un des nombreux ateliers qui ont rythmé la saison du défi Zéro Déchet.

Vallée Sud Renov

Économies, confort supplémentaire : engagez-vous dès maintenant dans la rénovation énergétique de votre logement ! Vous serez gagnant !



Vous souhaitez réduire vos factures d'énergie, améliorer le confort de votre logement et valoriser votre patrimoine ? L'élaboration d'un tel projet peut paraître laborieuse. C'est pourquoi le Territoire Vallée Sud - Grand Paris a décidé de vous accompagner, en créant Vallée Sud Renov, guichet unique d'information et de conseils.

**Un seul numéro dédié :
01 86 63 11 81**

Que vous soyez propriétaire occupant ou bailleur, en copropriété ou en maison in-

dividuelle, vous êtes peut-être également soumis à de nouvelles obligations (diagnostic énergétique, programme de travaux pour les 10 prochaines années, amélioration de la performance énergétique des logements dits « passoires thermiques » pour continuer à louer...).

4 étapes indispensables pour réussir votre projet

Pour vous aider, il existe de nombreuses aides financières publiques. Mais pour en bénéficier, il est indispensable de respecter les étapes suivantes :

1. Évaluation énergétique de votre bien,
2. Définition d'un programme de travaux,
3. Élaboration des dossiers de demande de financements ou subventions auxquels vous pouvez prétendre,
4. Engagement des travaux après avoir obtenu l'ensemble des accords de financement.

L'équipe de Vallée Sud Renov se tient à votre disposition pour vous informer, vous conseiller et vous accompagner de A à Z tout au long de votre projet. N'hésitez pas à nous contacter.

Les aides financières pour vous aider à réaliser votre projet

Plusieurs aides financières existent pour inciter à effectuer des travaux de rénovation énergétique parmi lesquelles :

- MaPrimeRénov' de L'Anah,
- La Métropole du Grand Paris,
- Le Conseil Départemental,
- Les Caisses de retraite ...

Les équipes de Vallée Sud Renov vous conseilleront et vous aideront à monter les dossiers de financement pour une meilleure prise en charge des travaux.



Vallée Sud Renov : une équipe à vos côtés

Vous pouvez contacter Vallée Sud Renov du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h par téléphone au 01 86 63 11 81 ou nous rencontrer au 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses. Vous pouvez également consulter notre site internet : valleesudrenov.fr

Vallée Sud Habitat : Acteur du logement social et étudiant

Compétent sur les volets Habitat et Logement, le Territoire a pu renforcer ces dernières années son rôle de chef de fil sur cette thématique.

Une politique de lutte contre l'habitat indigne

Vallée Sud - Grand Paris assure une mission de détection de l'habitat indigne pour 8 communes : Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Le Plessis-Robinson et Sceaux. Le Territoire agit également dans l'intérêt général en préemptant des logements détenus par des marchands de sommeil proposant à la location des logements insalubres ou non conformes à la réglementation. Par la suite, l'Établissement public territorial revend ces logements à Vallée Sud Habitat afin qu'ils soient rénovés et remis en location dans le respect des normes en vigueur, ou les démolit dans le cadre d'opérations d'aménagement visant à reconstruire des logements neufs. Cette politique se traduit également par la mise en place du dispositif du permis de louer permettant de lutter contre le mal-logement et l'habitat indigne. Depuis le 1er février 2022, 9 villes du Territoire appliquent le dispositif afin de s'assurer des bonnes conditions d'habitabilité des logements loués.

Vallée Sud Habitat pour le développement du logement social et étudiant

Vallée Sud Habitat, né en 2021 de la fusion entre Clamart Habitat et Châtillon Habitat, est le principal acteur public de gestion et de développement du logement social et du logement social étudiant sur le Territoire. Gérant plus de 6 000 logements répartis sur les communes de Châtillon, Clamart et Bourg-la-Reine, Vallée Sud Habitat s'engage dans un programme constant de construction et d'acquisition de logements, avec plus de 400 livraisons attendues d'ici à la fin 2025. Cette



Future résidence étudiante du Castel Régina à Bourg-la-Reine

démarche vise à proposer une offre équilibrée, intégrant à la fois des logements locatifs sociaux et de l'accession sociale à la propriété.

Une nouvelle résidence étudiante à Bourg-la-Reine

Le projet de réhabilitation du Castel Régina à Bourg-la-Reine illustre cette démarche. Cette résidence vétuste, ancien Ehpad, va être transformée en résidence sociale étudiante de 101 logements, qui

accueillera également une maison de santé municipale. Elle répond à trois objectifs :

- Augmenter le nombre de logements pour étudiants ;
- Augmenter le nombre de logements sociaux ;
- Résorber une situation de vacance et de dégradation de l'immeuble.

Avec une livraison prévue en juin 2025, cette opération permettra non seulement de répondre aux besoins de logement, mais aussi de dynamiser le Territoire.

Vallée Sud Développement : Garant de la vitalité commerciale locale

La politique d'acquisition de commerces s'avère être un levier essentiel dans la préservation et le développement de l'écosystème commercial de Vallée Sud - Grand Paris.



Une ancienne agence bancaire a été transformée en librairie à Bagneux

Vallée Sud Développement pour des commerces de proximité attractifs

Vallée Sud Développement, en tant que foncière spécialisée et outil opérationnel de Vallée Sud - Grand Paris, rachète des commerces, dont la plupart ont été préemptés par Vallée Sud - Grand Paris. Ces biens, une fois acquis, sont ensuite gérés par Vallée Sud Développement, qui s'assure de trouver des locataires répondant aux attentes et assure la gestion des espaces, garantissant ainsi une diversité de l'offre commerciale. Cette mission revêt une importance dans les quartiers affectés par la vacance commerciale. Dans ces zones, Vallée Sud Développement collabore étroitement avec Vallée Sud - Grand Paris et les communes concernées disposant d'un service commerce, pour maintenir et développer les commerces de proximité.

Des commerces diversifiés en centre-ville

En 2022, la politique d'acquisition de commerces menée par Vallée Sud - Grand Paris a porté ses fruits, avec pas moins de 47 préemptions réalisées. Ces actions sont le fruit d'une réflexion stratégique visant à maintenir, développer ou réguler une armature commerciale diversifiée dans les villes du Territoire. Les fonds ainsi investis permettent notamment de préserver des commerces essentiels en centre-ville et de répondre aux besoins locaux.

Une politique en cohérence avec le PLUi

Ces actions concrètes reflètent l'engagement de Vallée Sud Développement à soutenir et à préserver le tissu commercial de ses zones urbaines, en cohérence avec les orientations définies dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

En garantissant une offre commerciale variée et adaptée aux besoins des habitants, Vallée Sud Développement contribue activement à la vitalité et à l'attractivité des quartiers de Vallée Sud - Grand Paris.

Bagneux, Châtillon et Clamart : des exemples concrets

Des exemples concrets témoignent de l'impact positif de cette politique proactive lorsque des commerces se sont retrouvés en difficulté. A Clamart, lorsqu'une épicerie et une bijouterie ont été placées en liquidation judiciaire, l'EPT est intervenu pour maintenir la continuité de ces activités commerciales au sein du quartier. La préemption de locaux commerciaux a permis par exemple de transformer une ancienne agence bancaire en une librairie à Bagneux, ou encore d'ouvrir un magasin de chaussures et une crêperie à Châtillon.

Déclic'Emploi : Beau succès public !

Le salon Déclic'Emploi a attiré près de 1000 visiteurs. Une réussite pour cette seconde édition qui marque l'engagement du Territoire dans la politique de l'emploi.



De gauche à droite, Elie de Saint-Jores, président de Vallée Sud Emploi, Nadège Azzaz, vice-présidente de Vallée Sud - Grand Paris et Maire de Châtillon, Lounès Adjroud, conseiller départemental et Adjoint au Maire de Châtillon, Jacqueline Belhomme, vice-présidente de Vallée Sud - Grand Paris et Maire de Malakoff et Jean-Didier Berger, Président de Vallée Sud - Grand Paris et Maire de Clamart, à la rencontre des visiteurs du salon.

Favoriser l'emploi local et faciliter la rencontre entre les entreprises en recherche de talents et les habitants du territoire en quête d'opportunités professionnelles étaient les objectifs de la seconde édition du salon Déclic'Emploi, qui s'est tenue le 16 mai dernier à Châtillon. Avec plus de 50 entreprises présentes et 4 000 offres d'emploi proposées, le salon a attiré près de 1000 visiteurs qui se pressaient auprès des stands dès l'ouverture.

Les services proposés au cours de cette édition ont également été très appréciés. Le stand photo professionnelle pour valoriser son CV n'a pas désempilé. Les conseils personnalisés en orientation, la découverte des métiers grâce à des casques de réalité virtuelle, l'aide à la recherche d'apprentissage : tous les conseillers de Vallée Sud Emploi se sont mis au service des visiteurs pour les accompagner dans leur recherche d'emploi et la préparation aux entretiens.

Ils étaient au salon



Pharadia JOSEPH, manager recrutement agence et Inès BAKLOUTI, référente recrutement agence Temporis de Bourg-la-Reine

Temporis

« C'est une journée très positive, nous avons rencontré des partenaires, c'est une expérience à renouveler. Nous avons eu pas mal de cv intéressants, très variés, de personnes qui ne pensent pas forcément à l'interim car ils ne connaissent pas. Or en partant de l'interim, on peut trouver un travail sur le long terme chez un client. »



Photographie réalisée par Valérie CORBIN à l'espace photo professionnelle du salon

Oumou

« Je suis venue au salon pour rencontrer des entreprises, déposer mon CV, recueillir des conseils notamment au stand CV de Vallée Sud Emploi. Nous avons l'opportunité d'être photographié par un professionnel pour avoir un portrait de qualité. C'est une chance à saisir ! Le salon Déclic'Emploi est une très bonne initiative à renouveler chaque année ! »



Pour aller plus loin

Si l'événement est annuel et se déroule chaque année dans une ville différente du territoire (en 2023, ce fut à Montrouge

et en 2025 ce sera à Châtenay - Malabry) l'action en faveur de l'emploi est permanente. Vallée Sud Emploi est le service territorial unique dédié à l'emploi, à l'ap-

prentissage et à la formation. Que vous soyez en recherche d'emploi ou recruteur, Vallée Sud Emploi peut vous accompagner. Rendez-vous sur emploi.valleesud.fr

Trois questions à Marie-Hélène AMIABLE

Vice – Présidente de Vallée Sud – Grand Paris déléguée au développement économique et à l'économie sociale et solidaire – Maire de Bagneux .



ONZE : Quelle importance revêt le Salon Décl'ic'Emploi pour les habitants du Territoire, notamment les jeunes ?

Marie-Hélène AMIABLE : Le Salon Décl'ic'Emploi est pertinent pour les jeunes du Territoire car il facilite l'accès à l'emploi local et encourage l'apprentissage. Il offre aux jeunes des opportunités pour entrer sur le marché du travail et développer leurs compétences tout en renforçant l'économie locale.

ONZE : Vallée Sud Emploi joue un rôle important pour aider les demandeurs d'emploi. Qu'en est-il de son action vis-à-vis des entreprises du territoire ?

Marie-Hélène AMIABLE : Vallée Sud Emploi renforce les liens avec les entreprises locales pour faire coïncider au mieux les besoins des employeurs avec les compétences des demandeurs d'emplois. Cette approche vise à mieux prendre en compte les attentes de chaque acteur.

ONZE : En 2023, Vallée Sud - Grand Paris a confirmé son attractivité envers les entreprises parisiennes qui viennent s'y installer. Quels sont les atouts du Territoire qui vous semblent déterminants ?

Marie-Hélène AMIABLE : L'accessibilité, avec une bonne desserte en transports en commun, joue un rôle clé. Le cadre de vie, qui offre un équilibre entre modernité et qualité de vie, intégrant des préoccupations écologiques, est aussi un facteur attractif. Ce territoire séduit les entreprises recherchant un environnement de travail qui valorise le bien-être de leurs employés et le respect de l'environnement.



1 Redynamiser les centres-villes par la préemption commerciale

Succès pour la politique de préemption des commerces menée par le Territoire. Le 26 mars dernier, trois restaurants (La casa Andoni, Les Faux Bourgeois, Les Frangins) ont trouvé de nouveaux repreneurs à Clamart. Lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt, ces entrepreneurs vont participer à la revitalisation commerciale du centre-ville. La stratégie de préemption de Vallée Sud - Grand Paris en matière de commerces mais aussi d'immeubles, logements ou terrains porte ses fruits pour l'amélioration constante du cadre de vie des habitants.



2 et 3 Nouveaux parkings vélo sécurisés à Bagneux

Vallée Sud - Grand Paris poursuit le déploiement du plan vélo avec l'ouverture de deux nouvelles consignes vélos sécurisées à Bagneux, à proximité des stations Lucie Aubrac et Barbara. Désormais, plus de 740 places sont disponibles avec pour objectif d'atteindre 1000 places d'ici deux ans ! L'inauguration du parking Lucie Aubrac s'est déroulée le 29 avril dernier en présence du président Jean-Didier Berger, de Marie-Hélène Amiable, Maire de Bagneux



Retour en images

et vice-présidente du Territoire et de Florence de Pampelonne, conseillère régionale et administratrice d'IDFM.

4 et 5 La Maison de la Musique et de la Danse de Bagneux a fêté ses 60 ans !

Belle soirée festive pour l'anniversaire des 60 ans de la Maison de la Musique et de la Danse ! Une soirée sous le signe du patrimoine avec une exposition de photos sur l'histoire de la Maison Richelieu et sous le signe de la musique avec la participation des élèves et des professeurs du conservatoire. La soirée s'est achevée par un concert de Jazz.



5

6 et 7 Inauguration de la voie verte - Jean-Baptiste Clément

La 1^{re} phase de l'aménagement de voie verte de l'avenue Jean-Baptiste Clément et le square Ernest de Saint-Etienne ont été inaugurés le samedi 25 mai par Jean-Didier Berger, Président de Vallée Sud - Grand Paris et Maire de Clamart. L'avenue a fait l'objet d'une transformation remarquable en trame verte, avec la plantation de 47 arbres, 8 500 plantes et la création d'une piste cyclable en concertation avec les associations vélos. La végétalisation du Territoire se poursuit.



6



4



7

L'innovation au sein du Territoire

Quand l'intelligence artificielle secourt l'apprentissage scolaire ! Une entreprise de Montrouge, Stewdy.com propose une solution innovante aux élèves des collèges et lycées pour apprendre et réviser.



Jean-Sébastien Nénon



Alors que les examens approchent à grand pas pour nombre d'élèves, une jeune société remplacée par basée à Montrouge sur le Territoire Vallée Sud-Grand Paris est là pour les aider. Fondée par Jean-Sébastien Nénon, Stewdy.com a élaboré un site avec une intelligence artificielle. Né de parents enseignants, Jean-Sébastien Nénon se passionne pour les nouvelles technologies. À tel point qu'il crée son premier site Internet en 1998. A désormais 52 ans, il a exercé dans le secteur financier et les assurances et pour des sociétés très connues comme le comparateur Les Furets.

En juin 2022, lorsque sa fille doit passer le brevet des collèges il crée un bot (application logicielle) pour l'aider à s'entraîner. « Elle a beaucoup apprécié de ne pas avoir besoin de plusieurs livres et d'obtenir rapidement des réponses et des explications aux questions qu'elle se posait. Je l'avais aussi abonnée à des sites permettant d'étudier mais on ne pouvait

par leur poser des questions. Pourtant, l'intelligence artificielle permet une interactivité » se souvient-il.

La belle histoire de Stewdy.com

Fort de ce constat et de son expérience, en septembre 2023 il décide de s'associer avec d'anciens collègues pour créer une société dans les nouvelles technologies. « J'avais envie de m'attaquer à l'éducation car le niveau général baisse. Une majorité de parents a donc recours au soutien scolaire qui n'est pourtant pas accessible à tout le monde pour des raisons budgétaires. Avec mes associés nous avons donc eu l'idée de créer Stewdy.com qui est la contraction des mots stewart et study qui signifie étudier en anglais » explique le dirigeant. Le 5 février dernier il a mis en ligne une plateforme qui « s'adresse aussi bien aux bons élèves ainsi qu'à ceux qui ont des difficultés d'apprentissage et

même aux jeunes en situation de décrochage. Elle présente l'avantage d'être accessible à tout moment et n'est pas seulement réservée à des gens qui ont des moyens car l'abonnement mensuel de 29 euros revient au coût d'un cours particulier » explique Jean-Sébastien Nénon. À ce jour, Stewdy.com permet d'étudier et de réviser quinze matières différentes parmi lesquelles l'histoire, la géographie, la philosophie, ou encore l'anglais, le français, le grec ancien... Jean-Sébastien Nénon est aussi fier que son entreprise soit implantée à Montrouge et confie : « c'est plus simple pour nouer des contacts auprès des décideurs car à Paris vous êtes noyé dans la masse. Je veux aussi montrer que Montrouge peut briller dans l'intelligence artificielle et les nouvelles technologies ».

Contact : Jean-Sébastien Nénon :
hello@stewdy.com
Site : <https://stewdy.com/>

Stéphanie Vergez

Responsable de service Maîtrise d'Ouvrage au sein de la direction de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine

Architecte, Stéphanie Vergez pilote de nombreuses opérations de construction ou rénovation / réhabilitation des bâtiments de Vallée Sud – Grand Paris.



extrêmement intéressants, de belles rénovations, des créations d'équipements - notamment deux futurs centres aquatiques - des projets d'envergure.

Onze : Les enjeux environnementaux se sont imposés dans le bâtiment. Avec quelles conséquences ?

Stéphanie Vergez : L'intégration des objectifs environnementaux est essentielle dans le choix des matériaux ou la conception des bâtiments même si cela peut compliquer nos opérations. Travaillant dans un domaine très réglementé, notre défi est de transformer ces contraintes en opportunités. Cela nécessite une vigilance constante étant donné la rapidité avec laquelle les réglementations évoluent, ce qui nous oblige à rester continuellement formés et informés.

Onze : Parlez-nous de votre parcours ?

Stéphanie Vergez : Après mon diplôme d'architecte, j'ai travaillé près de quinze années au sein de différentes agences, dont une basée à Paris, réputée pour ses projets d'envergure (centres commerciaux, immeubles de bureaux...). Attirée par les aspects amont du métier (conception, foncier, faisabilité), j'ai choisi de me spécialiser dans la maîtrise d'ouvrage, notamment publique, parce que le service public donne vraiment un sens au projet. Cela m'a motivé pour changer de voie et donner un intérêt supplémentaire à mon travail.

ONZE : Depuis deux ans, vous dirigez le service Maîtrise d'ouvrage à Vallée Sud - Grand Paris. Quel est précisément votre rôle ?

Stéphanie Vergez : Je m'occupe principalement des équipements culturels et

sportifs, notamment les grosses opérations de rénovation / réhabilitation et les nouvelles constructions avec l'appui d'une équipe de six chargés d'opération très efficaces, pour piloter et concevoir ces projets. Je dois également m'assurer de la qualité des ouvrages et du respect du planning fixé en amont et des coûts de l'opération.

Onze : Une équation parfois difficile !

Stéphanie Vergez : Parfois ! Toutes les phases de réalisations sont intéressantes et primordiales pour la réussite et le lien avec l'exploitant nous permet de rester au plus près de l'objectif. On répond aux besoins du public mais aussi des utilisateurs que l'on fréquente au quotidien. On suit la vie du projet du début jusqu'à la fin - ça donne du sens à l'acte de construire, c'est très enrichissant. Et à Vallée Sud on a des projets

Onze : Être une femme dans ce corps de métier apporte-t-il quelque chose de différent ?

Stéphanie Vergez : A Vallée Sud, la parité est presque respectée ! En maîtrise d'ouvrage, les femmes sont bien représentées, y compris aux postes de responsabilité, ce qui n'est pas le cas sur toute la chaîne de production d'un bâtiment. Les femmes ont su se faire une place de choix dans la hiérarchie ! Elles s'investissent, elles recherchent moins la compétition.

Onze : On vous sent particulièrement investie au service du Territoire ?

Stéphanie Vergez : Oui, on participe au Territoire, à sa construction, aux enjeux politiques, à ceux du développement durable. C'est très intéressant ! Et travailler tous ensemble, en bonne intelligence, est une belle réussite.

L'illustre passé de la Maison des Entrepreneurs



Hospice Boucicaut vers 1905

La Maison des Entrepreneurs, lieu dédié à l'accompagnement dans la création d'entreprise, a pour but d'aider, de soutenir les habitants du Territoire dans ce moment clé qu'est la création d'une nouvelle structure. Cette envelopure, résolument sociale et tournée vers autrui, n'est pas le fruit du hasard, mais la volonté d'une femme : Marguerite Boucicaut. Derrière « La Maison Boucicaut », toute une histoire digne d'un roman.

Au bonheur des hommes

Tout commence en 1884. Marguerite Boucicaut, veuve d'Aristide, est à la tête d'une fortune colossale, après avoir créé Le Bon Marché quelques années plus tôt. Les Boucicaut, couple célèbre, patrons bienveillants à la conscience sociale aiguisée, ont inventé les grands magasins avec les principes que nous connaissons fort bien aujourd'hui : entrée libre, prix marqués sur les produits, intéressement des employés à la vente, création des soldes... Ils imaginent aussi un ensemble de mesures améliorant le bien-être de leurs salariés. Promotion interne au mérite, congés payés, caisse de retraite... Fort de sa fortune, le couple œuvre en outre pour les plus démunis. N'oubliant pas leurs origines plus que modestes, les époux multiplient les bonnes œuvres partout en France.

Et Marguerite Boucicaut créa l'Hospice

Le couple connaît bien Fontenay-aux-Roses, l'ayant en effet choisi comme lieu de villégiature. Quelques semaines par an, Aristide et Marguerite viennent se reposer loin de la bruyante rue de Sèvres où ils ont leur appartement, pour trouver quiétude dans leur château fontenaisien et ses quelques 24 000 mètres carrés de terrain. Après la mort de son mari en 1877, Marguerite Boucicaut décide de créer une maison de retraite exclusivement réservée aux plus démunis. Les critères pour y entrer sont stricts : être âgé de plus de 65 ans et avoir très peu de revenus. Elle lègue 500 000 francs à la ville pour assurer l'entretien, le service et l'assistance gratuite aux pensionnaires.



Hospice Boucicaut dans les années 1930



Un économiste, un médecin, un trésorier, un gardien-jardinier et son épouse composent ainsi l'ensemble du personnel de l'Hospice Boucicaut. La fondation, offerte à la Ville, entre en service en 1888 et abrite cinq hommes et cinq femmes. Le projet pensé par Marguerite Boucicaut, est de prodiguer hébergement, soin, assistance gratuite aux personnes âgées dans une structure qui puisse s'autofinancer dans son entièreté, grâce à ses dons. Elle meurt en 1887.

L'avenir sera social

Jules Lombart, chocolatier parisien qui fut longtemps conseiller municipal de Fontenay-aux-Roses, légua à l'hospice une somme de 10 000 francs en 1915 et finança la construction de l'annexe du bâtiment. Le fonctionnement paisible de l'établissement ne fut troublé que le 28 mai 1918, lorsqu'un obus allemand frappa le seuil du bâtiment : un fontenaisien fut tué et une plaque installée au pignon rappelle son souvenir. La Maison abrite, à partir de 1999, les services de l'économie et de l'emploi ainsi qu'une halte-solidarité perpétuant la vocation sociale de l'endroit selon le souhait de Marguerite Boucicaut. La Maison des Entrepreneurs s'inscrit dans cette continuité. Dans une de ses salles principales, on peut aujourd'hui admirer les bustes des deux bienfaiteurs.

**Maison des Entrepreneurs,
23 avenue Lombart à
Fontenay-aux-Roses**

Un grand merci est adressé à David Descatoire des archives municipales de Fontenay-aux-Roses.

Toujours plus de services numériques !

Valleesud.fr un nouveau site plus accessible

Lancé le 2 mai dernier, la nouvelle version du site valleesud.fr a été conçue pour faciliter l'accès des usagers aux services proposés par votre intercommunalité, désormais accessibles en un clic depuis la page d'accueil du site. Un moteur de recherche présent sur toutes les pages, vous permet de trouver l'info la plus pertinente.

L'accessibilité a également été renforcée par la mise en place d'une solution web innovante, Lisio, qui offre un confort de navigation extrême par des affichages sur

mesure, selon les différents types d'handicaps visuels et par un mode de lecture simplifiée ou vocale. Affichage écologique et zone de bas débit permettent également un usage raisonné du numérique. Enfin, pour nos usagers polyglottes, le site peut se décliner en 37 langues !



Estimez votre potentiel de production d'électricité grâce au cadastre solaire



Vallée Sud-Grand Paris met à votre disposition à partir de cet été un cadastre solaire numérique qui vous permettra d'identifier le potentiel de développement d'énergie solaire sur vos toitures et parkings grâce à la pose de panneaux solaires ou photovoltaïques. Ce nouvel outil fait partie du programme d'actions du Plan Climat Air Énergie Territorial et s'inscrit dans l'objectif de renforcement

de la production d'énergies renouvelables sur le territoire.

Qu'est-ce qu'un cadastre solaire ?

Un cadastre solaire est un service numérique entièrement gratuit, ne nécessitant aucune inscription. Le service vous indique la rentabilité financière de la production d'énergie solaire sur vos toitures et par-

kings ainsi que les réductions d'émissions de gaz à effet de serre générées par l'utilisation de ces panneaux, en fonction de leur coût d'installation et des souhaits d'utilisation de l'électricité produite (autoconsommation, revente, chauffage de l'eau),

Comment fonctionne cet outil ?

Ce service numérique est développé en collaboration avec Cythelia Energy et fonctionne grâce à un simulateur photovoltaïque qui évalue précisément le potentiel solaire de l'ensemble des toitures et parkings du territoire, en fonction de leur niveau d'ensoleillement, de leur orientation, de leur inclinaison, etc.

À partir de quand cadastre solaire sera-t-il accessible ?

Vous pourrez accéder au cadastre solaire dès le début de l'été sur le site internet de Vallée Sud-Grand Paris. Suivez les communications du Territoire sur les réseaux sociaux afin de ne pas manquer le lancement de la plateforme !

Vos médiathèques en un seul clic !

Depuis le 2 mai dernier, Vallée Sud Médiathèques vous propose d'accéder en un clic au catalogue des 7 médiathèques du Territoire. Plus fluide, plus facile d'accès, ce nouveau portail offre de nombreux avantages.



Parce que l'accès à la culture et la réduction de la fracture numérique sont une priorité pour Vallée Sud - Grand Paris, votre Territoire a créé le site internet Vallée Sud - Médiathèques : il réunit les fonds documentaires des médiathèques de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Malakoff, permet de tout emprunter avec une carte unique et offre moult ressources en ligne. Décryptage.

Que propose mediatheques.valleesud.fr ?

Sur mediatheques.valleesud.fr, on trouve l'ensemble des catalogues des 7 médiathèques du réseau Vallée Sud - Médiathèques : on peut donc consulter en ligne, mais aussi réserver des documents, voire en suggérer l'achat, ainsi que procéder à sa préinscription pour tout lecteur novice. L'inscription au sein du réseau des médiathèques permet également d'avoir accès gratuitement en ligne, depuis chez soi, à l'ensemble de l'offre numérique offerte par Vallée Sud - Médiathèques : films, livres numériques, presse, formations en tout genre, mais aussi activités pédagogiques jeunesse... le choix est vaste.

Caroline Dauger : « ce portail est plus dynamique »

Après avoir été responsable de différentes médiathèques, Caroline Dauger dirige la médiathèque Louis Aragon à Bagneux depuis 2019. En tant que médiathèque de quartier, la structure s'investit aux côtés des habitants : « nous sommes très engagés pour la jeunesse et organisons des itinéraires d'éducation artistique et culturelle... Notre dimension sociale s'exprime aussi par des initiatives en foyer de travailleurs ». Caroline Dauger précise que les médiathèques sont aujourd'hui des lieux de rencontre, de travail tout autant que des structures où l'on emprunte des livres. D'ailleurs, le livre se lit autrement à présent : « ce portail est plus dynamique et attractif. Il nous permet aussi de donner accès au livre numérique ce que le précédent ne gérait pas ».

Elsa Fromond : « ce portail augmente notre offre »

Après avoir travaillé plusieurs années à la médiathèque de Fontenay-aux-Roses, Elsa Fromond a pris sa direction depuis septembre 2023. Elle explique : « notre



Le Fab Lab de la Micro-Folie est devenu un lieu incontournable de la Médiathèque de Fontenay-aux-Roses



À la Médiathèque de Malakoff, on lit, on travaille, mais on joue aussi !



Les Médiathèques, ici celle de Bagneux, sont des lieux d'accueil et d'échanges



La dernière-née de nos médiathèques, au cœur du marché du Trosy à Clamart.

médiathèque est attenante au Château Sainte-Barbe qui nous sert de lieu d'exposition. Cela a par exemple permis d'accueillir la Micro-folie. Nous disposons aussi d'un laboratoire numérique avec des imprimantes 3D, une brodeuse numérique... » Pour elle ce nouveau portail offre un « accès au savoir et aux arts. Il augmente aussi notre offre grâce à une complémentarité entre les médiathèques ».

Stéphanie Calvez : « ce portail donne plus de visibilité sur les collections »

Directrice de la médiathèque de Malakoff et riche d'une expérience de 25 ans, Stéphanie Calvez apprécie les spécificités de sa médiathèque qui « propose des jeux de société en prêt et organise des événements en partenariat avec la ville en direction du public scolaire ». Pour elle ce portail donne « plus de visibilité sur les collections et les événements culturels de toutes les médiathèques ». Le site permet en effet à tout lecteur inscrit dans le réseau des médiathèques de s'inscrire à des événements (rencontres, concerts) en ligne.

Aurélié Veziat : « ce portail permet d'utiliser les services en ligne »

Arrivée il y a 10 ans à la médiathèque de Clamart, Aurélié Veziat la dirige depuis février 2023. A la tête d'un réseau de quatre médiathèques au sein de Clamart, Aurélié Veziat est heureuse de nous présenter la cinquième, la Bibliothèque du Marché, « un point lecture dédiée aux enfants au marché du Trosy le samedi matin de 9h à

13h » La médiathèque, nous livre-t-elle, est une structure réactive aux innovations numériques et culturelles, et c'est important de de rester à « la pointe de la modernité ». Enfin pour elle, le nouveau portail des médiathèques permet « d'utiliser les services en ligne et donc répond à un usage qui tend à se développer de plus en plus. Réserver, emprunter, suggérer des achats de livres, mais aussi se préinscrire.

Qui peut bénéficier du portail des médiathèques ?

Si vous habitez Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses ou Malakoff, étudiez ou travaillez dans l'une de ces quatre villes, l'inscription est gratuite. Les habitants d'Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Chatillon, Montrouge, du Plessis-Robinson et de Sceaux peuvent profiter du même service en réglant une cotisation annuelle de 40 euros pour les adultes et 20 euros pour les enfants. Plus d'infos sur valleesud.fr



Expositions, concerts, projections, conférences... découvrez une sélection des événements culturels organisés près de chez vous.



© TVH

Tout le mois de
juin

LA SCÈNE EST À NOUS ! L'ACTION CULTURELLE AU PLATEAU

#SPECTACLES DE THÉÂTRE / DANSE

Théâtre Victor Hugo

Le premier seule-en-scène d'une féministe midinette, ou midniste, ou féminette... Chloé naît dans les années quatre-vingt, grandit entre une mère gaucho MLF et les icônes de sa génération, le Patrick Swayze de Dirty Dancing et de Ghost, comme les spectacles de Patrice Chéreau et de Pina Bausch. Perdue toujours entre Beauvoir et Travolta, Chloé se dévoile à quarante ans, écartelée entre sa tendance midinette à l'eau de rose et un féminisme âpre chevillé au corps. Elle expose ses amours, sa lutte contre les schémas familiaux, sa copine de classe Mélanie Laurent, sa volonté d'émancipation et son goût pour les danses lascives.

Après un succès fou à Avignon et au Théâtre du Rond-Point, franchement, on peut le dire : on laisse pas Chloé dans un coin !

Réservation : reservationtvh@valleesud.fr

Tarif : Gratuit

Public : Tout public



© DR

14 juin à 21h

TROPISMES EXTENDED CRÉATION CHORÉGRAPHIQUE POUR 30 AMATEURS

#SPECTACLES DE DANSE

Malakoff Scène nationale - Théâtre 71

Olivier Dubois, grand nom de la scène chorégraphique contemporaine française, a proposé à trente danseurs amateurs de participer à la recréation de son célèbre spectacle Tropismes, autour de la Divine Comédie. Après plusieurs ateliers de travail au Théâtre 71 ils nous proposent Tropismes Extended, performance grand format sur la place du 11 novembre, devant le Théâtre. A la fin du spectacle, tous les spectateurs sont invités à un grand Bal pour célébrer l'été !

Réservation : publics@malakoffscenenationale.fr

Tarif : Gratuit

Public : Tout public



LES GRANDES CORDES ET L'ENSEMBLE KIMYA

#CONCERT SYMPHONIQUE ET ENSEMBLE DE MUSIQUE
IRANIENNE

Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux

Les Grandes Cordes invitent l'ensemble Kimya, fruit d'une rencontre entre Orient et Occident. Les créations imprégnées de motifs traditionnels sont retravaillées dans une approche résolument contemporaine mêlant l'orchestre symphonique aux percussions indiennes.

Réservation : <https://www.professeurs-crd-blrscx.fr/my-calendar/>

Tarif : Gratuit

Public : Tout public

14 juin à 20h30

L'AGENDA CULTUREL DE VALLÉE SUD - GRAND PARIS

© Matady Garson et MMD Bagneux



ÉCLATE VOIX

du 14 au 21 juin

#SEMAINE DE CONCERT AUTOUR DE LA VOIX

Maison de la Musique
et de la Danse à Bagneux

Une édition diverse et variée pour mettre à l'honneur la voix, les voix et les merveilleuses façons de l'utiliser. Que ça soit par le chant, par l'humour, par les histoires, la programmation concoctée par la MMD sera riche en surprises. La voix dans tous ses états !

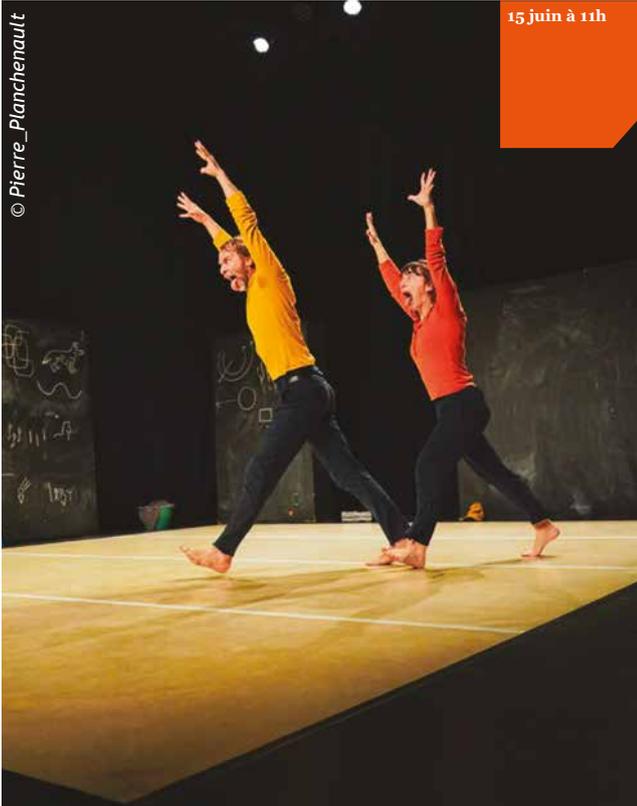
Réservation : 01 86 63 14 44

Tarif : Gratuit

Public : Tout public

© Pierre_Planchenault

15 juin à 11h

POURQUOI UN ARBRE
EST UNE POULE ?

#THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

Théâtre Jean Arp

Quelle certitude a-t-on sur la construction du monde ? Et le début c'était quoi et comment ? Avec cette inventivité loufoque, presque dadaïste, qui le caractérise, Marc Lacourt s'allie à la magie des dessins et des mots de Delphine Perret (illustratrice jeunesse) pour questionner les origines du monde, le tout début du langage dans les grottes préhistoriques, et imaginer que tout est à nouveau possible. Comme appeler un arbre une poule... Un spectacle absolument jubilatoire, qui rend tout simplement heureux et ça fait du bien !

Réservation : vallescope.fr

Tarif : 9 euros

Public : Jeune public dès 4 ans

QUIZZ DE CULTURE G

15 juin à 15h

#QUIZZ

Médiathèque de Fontenay-aux-Roses

Un quizz de culture générale (littérature, cinéma, jeux vidéo, sciences, actualité, histoire...) par équipe, intergénérationnel.

Réservation : auprès des médiathécaires

Tarif : Gratuit

Public : A partir de 12 ans

15 juin

JOURNÉE SPÉCIALE PRIX MANGA
VALLÉE SUD - GRAND PARIS

#SPECTACLES, ANIMATIONS, ATELIERS GRAPHIQUES

Bibliothèque François Mitterrand à Clamart

Lors de la grande journée de clôture du Prix Manga de Vallée Sud-Grand Paris, c'est l'occasion de fêter le manga sous toutes ses formes, dans les médiathèques de votre Territoire. A Clamart : l'annonce du titre vainqueur sera suivie d'ateliers participatifs. Réalisez une grande fresque manga sur les vitres de la médiathèque, imprimez des personnages manga en 3D, apprenez l'art de l'origami et du Kakejiku (calligraphie sur rouleau). Bref, l'heure est à la célébration de la culture japonaise et manga. Tout le programme est à retrouver en ligne sur valleesud.fr

Réservation : 01 86 63 12 10 - mediatheques.

clamart@valleesud.fr

Tarif : gratuit

Public : Jeune public et familles

©Matheus Natan - Pexels



LES PARAPLUIES DE CHERBOURG

#COMÉDIE MUSICALE

Conservatoire de Châtillon

Après plusieurs collaborations, Olivier de Tournemire, professeur de chant et metteur en scène et Stanislas Kuchinski, chef d'orchestre et coordinateur du projet, proposent une nouvelle production : la mythique comédie musicale "Les Parapluies de Cherbourg" sur la musique de Michel Legrand et les paroles de Jacques Demy dans sa version originale avec grand orchestre. Projet multidisciplinaire mêlant les chanteurs du conservatoire, l'orchestre symphonique, les professeurs du département jazz, les élèves de la classe de danse contemporaine, et la classe d'art dramatique.

Réservation : <https://www.helloasso.com/associations/conservatoire-de-chatillon>

Tarif : gratuit

Public : Tout public

16 juin à 17h et
17 juin à 20h30
au Théâtre de
Châtillon

©Fanny Brancourt



du 22 au 30 juin
à Châtenay-
Malabry et
Antony

FESTIVAL SOLSTICE

#ARTS VIVANTS EN PLEIN AIR (DANSE, MUSIQUE, CIRQUE...)

Théâtre de la Piscine - l'Azimut Châtenay-Malabry

Chaque année depuis 2000, le festival Solstice clôture la saison de L'Azimut avant la coupure estivale. Des artistes de cirque et des musiciens s'installent à Antony et Châtenay-Malabry. Entièrement gratuit, Solstice est une manière de vivre des moments inoubliables en découvrant des spectacles dans des lieux inattendus.

Réservation : sans réservation

Tarif : gratuit

Public : Tout public

BLIND TEST MUSICAL

#BLIND TEST MUSICAL

Médiathèque La Buanderie à Clamart

Les médiathécaires musique vous proposent un après-midi d'écoute active autour de la toute fraîche collection des disques vinyles. Serez-vous reconnaître ces airs classiques, ces morceaux pop, ces extraits de variétés francophones ou internationales... ?

Réservation : 01 86 63 12 30 - mediatheques.clamart@valleesud.fr

Tarif : gratuit

Public : Tout public

samedi 29 juin
15h et 16h30



samedi 29 juin
17h30

NO RULES FOR MONSTERS

#RENCONTRE MUSICALE

Médiathèque Louis Aragon - Bagneux

No Rules for Monsters c'est deux artistes qui se rencontrent et qui partent à l'aventure d'un projet transversal mêlant musique illustration et animation. Le support : un vinyle d'où émane une musique hybride composée par Maxime et, en bonus une couverture et un livret d'illustrations qui répondent étrangement à l'atmosphère musicale. Cette rencontre sera le moment de découvrir les illustrations originales de Juliette Steve, de comprendre et connaître l'histoire de ce projet monstre et de finir en convivialité lors d'un petit pot avec une vente de Vinyles.

Réservation : entrée libre

Tarif : gratuit

Public : Ados-adultes



FLÂNERIE MUSIQUE ET DANSE À L'ARBORETUM DE LA VALLÉE AUX LOUPS

dimanche 30
juin de 10h
à 13h

#SPECTACLE EN PLEIN AIR

Conservatoire de Châtenay

Dans un lieu d'exception, l'Arboretum de Châtenay-Malabry, les élèves et les professeurs du conservatoire de Châtenay vous proposent de terminer l'année par une déambulation musicale et chorégraphique.

Réservation : sans réservation - renseignement :

Conservatoire.chatenay-malabry@valleesud.fr

01 86 63 14 34

Tarif : gratuit

Public : Tout public

Retrouvez tous les spectacles du Territoire
sur **Valléescope.fr** !



Osez nos conservatoires

Informations et
inscriptions sur

www.valleesud.fr



Vallée Sud
Grand Paris

VOTRE INTERCOMMUNALITÉ



Bagneux



Clamart



Ville de Malakoff

UNION DE LA DROITE, DU CENTRE ET DES INDÉPENDANTS

INVESTIR POUR UN AVENIR DYNAMIQUE ET DURABLE

Depuis 2016, Vallée Sud - Grand Paris a démontré sa capacité à évoluer et à investir dans l'amélioration du cadre de vie de ses habitants. Grâce à des investissements soutenus, notre Territoire prospère et s'engage vers un avenir dynamique et durable.

Notre gestion financière saine et maîtrisée, en partenariat étroit avec les onze villes, a permis la concrétisation de nombreux projets significatifs. Nous avons mis en œuvre des infrastructures répondant aux besoins de nos habitants et modernisé des lieux culturels à l'instar du conservatoire Darius Milhaud à Antony, prochainement inauguré, ou de la rénovation prochaine du Théâtre des Sources à Fontenay-aux-Roses.

Dans le domaine sportif, nous œuvrons également à travers la reconstruction de la piscine du Hameau au Plessis-Robinson ou du stade nautique de Châtillon Malakoff, ou encore la rénovation du Clos Saint Marcel à Sceaux. Sur le plan de l'habitat, la réhabilitation du Castel Régina à Bourg-la-Reine en résidence étudiante et maison de santé nous permet de renforcer l'attractivité de notre Territoire. Enfin, la dimension verte et durable accompagne l'ensemble de nos projets, comme en témoignent la création d'un îlot de fraîcheur au 127 avenue de la République à Montrouge, la végétalisation et piétonnisation du centre-ville de Clamart ou l'aménagement du chemin sylvestre à Châtenay-Malabry.

Mais notre engagement ne se limite pas aux infrastructures. Nous sommes également engagés dans la proximité avec nos habitants. La modernisation de nos services en ligne, avec le nouveau site internet de Vallée Sud - Grand Paris et le portail internet des médiathèques, renforce notre lien précieux avec nos usagers.

En cette période estivale, nous travaillons enfin en étroite collaboration avec l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France pour améliorer le confort de nos habitants en luttant notamment contre les nuisances des moustiques et autres nuisibles. Les Maires ont ainsi coordonné leurs actions au niveau territorial avec l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France pour agir efficacement au niveau local.

Ensemble, investissons pour un avenir dynamique, durable et prospère pour tous les habitants de Vallée Sud - Grand Paris.

Les élus de la droite, du centre et des indépendants

GROUPE RASSEMBLEMENT SOCIAL-DÉMOCRATE ET ÉCOLOGISTE

POUR UNE CULTURE PLUS ACCESSIBLE !

VSGP assure la gestion de la quasi-totalité des établissements culturels sur le territoire. Ces lieux dédiés à la découverte de la musique, la danse, aux arts scéniques jouent un rôle essentiel dans l'éducation des jeunes. Ainsi, les tarifs ne doivent exclure personne et des actions en lien avec l'école doivent être favorisées pour l'accès à la culture pour tous.

Stéphane Jacquot et les élus du groupe RDSE

Stéphane Jacquot, Président du groupe "rassemblement social-démocrate et écologiste"

GROUPE « COMMUNISTES ET CITOYEN-NES »

Nous vivons une crise du logement sans précédent. La construction de logement social est trop faible et mal répartie.

Toutes les villes doivent s'engager à construire du logement social. Le futur PLUI doit y aider et le gouvernement aussi : libérer son foncier, soutenir les bailleurs, réquisitionner les logements vides alimentant la spéculation, encadrer les loyers... à l'inverse de son projet de loi scélérate sur le logement actuellement en débat au Sénat. Nous resterons à l'offensive pour faire respecter le droit à se loger dignement.

Jean-Michel Poullé, groupe « communistes et citoyen-nes »

Vallée Sud – Grand Paris a mis en place de nombreux services pour répondre à vos demandes et faciliter votre vie quotidienne. N'hésitez pas à faire appel à nous !

Je veux changer mon bac de collecte ?

- Je fais ma demande en ligne sur valleesud.fr « rubrique - Gestion des déchets » ou j'appelle le numéro vert :

N° Vert 0 800 02 92 92

Je veux connaître les jours de collecte ?

- Je consulte le calendrier dynamique de collecte en ligne sur valleesud.fr - « rubrique Gestion des déchets ». Indiquez votre ville et le nom de votre rue, et toutes les dates des collectes proposées par Vallée Sud - Grand Paris vous seront présentées.

Je souhaite avoir un composteur ?

- J'effectue ma demande en remplissant le formulaire en ligne sur valleesud.fr - « rubrique Gestion des déchets ». Le composteur vous sera livré gratuitement à votre domicile.

Je veux signaler un problème sur l'éclairage public ?

- Je remplis le formulaire en ligne sur valleesud.fr - « rubrique Espace Public ». Les équipes de Vallée Sud reçoivent ma demande en direct et peuvent intervenir plus rapidement.

J'ai remarqué un problème lié à l'assainissement ?

- Je remplis le formulaire en ligne sur valleesud.fr - « rubrique Espace Public ». Les équipes de Vallée Sud reçoivent ma demande en direct et peuvent intervenir plus rapidement.

J'ai besoin d'aide pour raccorder mon habitation au réseau d'assainissement ?

- Je remplis le formulaire en ligne sur valleesud.fr - « rubrique Espace Public / vos démarches ». Les équipes de Vallée Sud - Grand Paris feront le nécessaire pour vous accompagner dans vos demandes.

Je veux souscrire un abonnement pour les consignes vélos ?

- Je me connecte directement sur abris-velos.valleesud.fr ou sur le site valleesud.fr rubrique vélo. Une fois le formulaire renseigné, votre badge vous sera adressé rapidement.



Je recherche un emploi dans ma ville ou à proximité ?

- Je consulte le site emploi.valleesud.fr qui recense les offres d'emploi disponibles sur le Territoire. Vous pouvez également y déposer votre CV !

Pour suivre toute l'actualité de Vallée Sud – Grand Paris

Notre site : www.valleesud.fr

Nos réseaux :   

Notre chaîne youtube :  [YouTube](https://www.youtube.com/channel/UC...)



Vallée Sud
Grand Paris

CONSERVATOIRES À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL DE CLAMART ET DE BOURG-LA-REINE / SCEAUX

CONCOURS D'ENTRÉE

CYCLE PRÉPARATOIRE
À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CPES)
MUSIQUE

INSTRUMENTS DE L'ORCHESTRE / INSTRUMENTS POLYPHONIQUES / JAZZ

Inscriptions du 15 mars au 10 septembre 2024

Épreuves à Bourg-la-Reine et à Clamart

TOUTES LES INFORMATIONS SUR :  [VALLEESUD.FR](http://valleesud.fr)



Vallée Sud
Grand Paris
VOTRE INTERCOMMUNALITÉ
valleesud.fr



CRD de Clamart : 01 86 63 12 72

CRD de Bourg-la-Reine / Sceaux : 01 86 63 13 68

ENQUÊTE PUBLIQUE

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE PLUI !



Dossier et registre en ligne sur

www.registre-numerique.fr/plui-vspp



30 mai ▶ 4 juillet 2024



Bagneux



ville de Malakoff



Vallée Sud
Grand Paris

Plus d'informations sur www.valleesud.fr/fr/le-plui

valleesud.fr